



Granjean Denis, député	
Création d'un gymnase intercantonal Vaud-Fribourg à Palézieux-Gare	
Cosignataires : 8	Direction : DICS
Réception au SGC : 04.12.2012	Transmission à la Direction : * 14.12.2012

Dépôt et développement

La population du Sud fribourgeois est en très forte augmentation. Les communes doivent construire des écoles primaires et des nouveaux cycles d'orientation doivent également voir le jour. Dans le rapport sur le gymnase intercantonal de la Broye (GYB), nous constatons que ce dernier a été conçu pour accueillir 900 élèves et qu'à la rentrée du 1^{er} semestre 2012, il y avait 1049 élèves inscrits. Ce rapport pose la question d'un agrandissement du site et nous montre que cette construction a été une très bonne chose pour la région.

Dans ce postulat, nous demandons une étude à effectuer avec le canton de Vaud afin de déterminer si un nouveau gymnase serait nécessaire dans la région de Palézieux-Gare. En effet, ce village est un nœud ferroviaire CFF – tpf. La liaison Romont – Palézieux-Gare est de 14 minutes, celle de Châtel-Saint-Denis – Palézieux-Gare de 13 minutes et celle de Moudon – Palézieux-Gare de 18 minutes. Un gymnase donnerait la proximité aux élèves de la Veveyse, d'une grande partie de la Glâne, de la région d'Oron, de la région de Moudon et du Lavaux. Le manque de place dans le CO de Romont, qui abrite la 1^{re} année du gymnase, pourrait trouver une solution avec un gymnase à 14 minutes. De plus, il ne serait plus nécessaire d'agrandir les autres gymnases du canton ni celui de Payerne. Quelle est la bonne taille pour un gymnase ? Combien de places faudra-t-il en 2020 ?

Notre postulat pose beaucoup de question dans un canton qui est en forte augmentation de sa population et qui permettra d'apporter de bonnes réponses pour la formation gymnasiale dans notre canton et dans la région du canton de Vaud.

—

* date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).